Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada
www.ainc-inac.gc.ca

LE MINISTRE PRENTICE CONFIRME LA PRISE DE MESURES POUR ASSURER LA STABILITÉ DES ACTIVITÉS DU BUREAU DU COMMISSAIRE AUX TRAITÉS

2-2860

OTTAWA (Le 13 avril 2007) - Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, l'honorable Jim Prentice, a annoncé aujourd'hui que des mesures sont prises pour assurer la stabilité des activités du Bureau du commissaire aux traités (BCT), en Saskatchewan.

Le mandat du commissaire actuel et celui de la Commission ont pris fin le 31 mars 2007. Le ministre a demandé à des représentants ministériels de poursuivre les discussions avec la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FNIS) concernant le renouvellement du mandat de la Commission à long terme. On aimerait que cette tâche soit réalisée le plus tôt possible.

Pendant que le nouveau gouvernement du Canada s'affaire à prolonger le mandat du BCT, plusieurs mesures ont été prises pour maintenir les fonctions administratives de ce dernier, dont les suivantes :

- embauche d'un ancien directeur exécutif, Ken Horsman, qui veillera de façon intérimaire au respect des obligations juridiques et financières du BCT après la fin de l'exercice;
- financement provisoire accordé par AINC pour que ce travail puisse être effectué;
- collaboration soutenue avec la FNIS afin de trouver la prochaine personne devant remplir le poste de commissaire.

« La FNIS a recommandé la candidature d'une personne, a affirmé le ministre Prentice. J'examine actuellement la recommandation, et je prendrai rapidement une décision.»

« Nous sommes heureux que des dispositions provisoires, planifiées conjointement avec la FNIS, aient été mises en place, a déclaré le chef Lawrence Joseph. Ces mesures permettront de maintenir les activités normales du BCT jusqu'à ce qu'on sélectionne un nouveau commissaire et qu'on renouvelle le mandat du BCT. »

Depuis 1989, le BCT joue un rôle de premier plan dans la tenue des discussions sur l'importance des traités historiques en Saskatchewan et dans la sensibilisation du public à cet égard. Le gouvernement du Canada et la FNIS se sont tous deux engagés à ce que ce travail se poursuive.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Cabinet du ministre

Deirdra McCracken
Attachée de presse
Cabinet de l'honorable Jim Prentice
819-997-0002

Relations avec les médias
Affaires indiennes et du Nord Canada
819-953-1160

Date de
modification : 2007-06-14